

CP et du CN qui a montré que ce chemin de fer serait, pour reprendre les mots utilisés, «parfaitement réalisable». Le ministre peut-il nous dire si cette dernière recommandation faite par le groupe d'étude va être étudiée et acceptée sous réserve d'un seul changement: que le terminus soit situé en Saskatchewan plutôt qu'en Alberta?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, pour être plus précis, si j'ai bien compris, le terminus devra se trouver à Prince-Albert en Saskatchewan, et nulle part ailleurs dans la province.

J'ai reçu le premier volume de l'étude du CN et du CP concernant l'expédition de pétrole par chemins de fer. Je n'ai pas encore eu de rapport à ce sujet. Nous considérons que cette étude constitue un facteur important dont l'Office national de l'énergie et le gouvernement devront tenir compte pour évaluer des projets concernant le pipe-line de la vallée du Mackenzie.

**M. Diefenbaker:** Le ministre peut-il assurer à la Chambre que l'Office national de l'énergie ne prendra aucune décision avant d'avoir examiné les divers rapports présentés par le groupe d'étude du CN et du CP?

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur, je pense pouvoir donner cette assurance. On prévoit que l'Office ne terminera pas ses audiences sur le projet de gaz de l'Arctique avant au moins un an. Comme nous ne savons pas exactement quand se terminera l'étude des chemins de fer, je pense qu'il est important qu'on tienne compte de toutes les données de cette étude avant de prendre une décision finale au sujet du trajet d'un pipe-line.

\* \* \*

### LE BIEN-ÊTRE

#### LA PROPORTION DU REVENU FAMILIAL CONSACRÉE AU LOYER—DEMANDE D'INTERVENTION MINISTÉRIELLE POUR UN ACCROISSEMENT DES ALLOCATIONS

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Les familles qui sont à l'assistance sociale dans les centres urbains paieraient, selon les rapports, la moitié de leur revenu en loyer. En raison de l'absence de réglementation et de la hausse constante dans ce secteur, ce qui s'avère désastreux pour les petits salariés et les gens à revenus fixes, le ministre voudrait-il convoquer de toute urgence une réunion fédérale-provinciale afin d'envisager des mesures conjointes sous forme d'allocations accrues au logement auxquelles le gouvernement fédéral pourrait contribuer aux termes du Régime d'assistance publique du Canada. On pourrait aussi envisager des contrôles flexibles sur les loyers et d'autres dispositions pour résoudre ce pénible problème.

● (1450)

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, point n'est besoin de convoquer une réunion spéciale à ces fins. Le Régime d'assistance publique du Canada présente actuellement toute la souplesse à laquelle l'honorable député a fait allusion. Il n'en tient qu'aux gouvernements provinciaux intéressés de fixer au niveau qu'ils désirent les prestations du Régime d'assistance publique. Comme l'honorable député le sait, le gouvernement fédéral contribue

### Questions orales

pour sa part à la moitié des prestations. Ces prestations sont déterminées par les gouvernements provinciaux en cause.

**M. Brewin:** Le ministre encouragera-t-il les provinces, vu l'état d'urgence qui règne, en leur suggérant de le consulter au sujet de cette question de subventions au logement?

**M. Lalonde:** Je suis, pour ma part, assez sûr que les hauts fonctionnaires des gouvernements provinciaux et les membres du gouvernement de l'Ontario lisent également le *Globe and Mail* et qu'ils ont pris connaissance de ce fait. Bien entendu, si une consultation s'impose, je serai certainement heureux d'en discuter avec eux. Mais ici encore, les provinces doivent prendre l'initiative. Le premier ministre a dit dès l'automne passé qu'il encourageait les provinces à prendre les mesures nécessaires pour indexer aux fluctuations du coût de la vie les prestations d'assistance publique.

\* \* \*

### LES FINANCES

#### LA DATE DE PRÉSENTATION DU BUDGET—DEMANDE DE PRÉCISIONS

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Peut-il nous dire à peu près quand il présentera son budget?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, j'ai dit, à la réunion des ministres provinciaux des finances, que je songeais à le présenter en avril ou mai, une fois que nous aurons stabilisé les désavantages et avantages d'un système de prix uniformes de l'énergie au Canada.

**M. Horner (Crowfoot):** Sera-ce avant ou après Pâques?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Pour ce qui est de la date précise, j'aimerais consulter à nouveau le premier ministre et le leader du gouvernement à la Chambre. Mais je puis assurer au député de Crowfoot que ce ne sera pas avant Pâques.

\* \* \*

### L'ÉNERGIE

#### LA PUBLICATION DE LA DÉCISION DE L'OFFICE NATIONAL QUANT À LA DEMANDE DOW-DOME

**M. Jack Cullen (Sarnia-Lambton):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources? Comme les journaux se perdent en conjectures au sujet de la décision de l'Office national de l'énergie en ce qui concerne la demande des sociétés Dow et Dome, le ministre peut-il nous dire quand cette décision sera publiée?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Nous avons l'intention de rendre cette décision publique la semaine prochaine, car nous espérons la publier alors dans les deux langues officielles. Néanmoins, étant donné les conjectures dans les journaux, il serait souhaitable, à notre avis, de publier le texte anglais, qui paraîtra probablement demain, afin de mettre fin aux conjectures concernant la recommandation de l'Office.